

## Appel d'offres

### VILLE DE MONTRÉAL

Service de la gestion et de la planification immobilière  
Direction de la gestion des projets immobiliers

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30**, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

**Catégorie :** Travaux

**Appel d'offres :** 5944

**Projet de captation des gaz à la source**

**Descriptif :** Caserne 04: 5260 Ave Van Horne, Côte-des-neiges – Notre-Dame-de-Grâce  
Caserne 33: 6040 Boulevard Monk, Sud-Ouest  
Caserne 46: 4760 rue Cumberland, Côte-des-neiges – Notre-Dame-de-Grâce

**Date d'ouverture :** 24 avril 2018

**Dépôt de garantie :** 10 % de la valeur de la soumission

**Renseignements :** Pour toute question s'adresser à : [immeubles.soumission@ville.montreal.qc.ca](mailto:immeubles.soumission@ville.montreal.qc.ca)

**Documents :** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du **26 mars** sur le **SEAO**.

**Visite supervisée des lieux :**  N/A. ou  Oui, obligatoire :

Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le **05 avril 2018 à 11:30**, à l'adresse courriel suivante : [immeubles.soumission@ville.montreal.qc.ca](mailto:immeubles.soumission@ville.montreal.qc.ca)

Les visites auront lieu du 5 au 12 avril fin inclusivement, selon l'horaire suivant :

Caserne 04 : 05 et 06 avril 2018 à 9h00, 10h00, 11h00, 13h00 et 14h00

Caserne 33 : 09 et 10 avril 2018 à 9h00, 10h00, 11h00, 13h00 et 14h00

Caserne 46 : 11 et 12 avril 2018 à 9h00, 10h00, 11h00, 13h00 et 14h00

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le **26 mars 2018**

Le greffier de la Ville,  
Yves Saindon, avocat

---

**Journaux de publication :** Le Devoir\_X\_\_ Autre à préciser\* : \_\_\_\_\_

\*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.